21 novembre 2000

00.167
ad 00.049

Postulat du groupe socialiste

Les multicantonales, à la caisse s'il vous plaît!

Les grandes entreprises suisses, notamment les banques, qui ont une filiale dans notre canton, ne paient souvent qu'un impôt fort réduit au fisc neuchâtelois, malgré tous les efforts des hauts fonctionnaires chargés de ces dossiers. La constatation est d'ailleurs aussi valable pour d'autres cantons romands.

Le Conseil d'Etat est prié, comme il l'a fait en d'autres occasions, d'intervenir au plus haut niveau auprès de ces contribuables, de manière à rétablir davantage d'équité fiscale. Si possible, la démarche devrait être coordonnée au niveau romand.

Le Conseil d'Etat se doit également par des recours de faire modifier la jurisprudence du Tribunal fédéral, voire d'intervenir auprès de la députation fédérale pour la mise sur pied d'une loi fédérale répartissant la matière imposable.

Signataires: C. Borel, J.-J. Delémont, A. Laurent et F. Berthoud.

Brève motivation:

Le constat d'une sous-imposition à Neuchâtel des entreprises ayant leur siège dans d'autres cantons a déjà été fait il y a quelques années par la commission financière. Le Conseil d'Etat vient de confirmer que rien n'a changé depuis lors et que les autres cantons romands sont également lésés.

Lorsqu'il s'est agi de réduire les pertes fiscales en liaison avec la forte baisse de notre imposition des personnes morales, le Conseil d'Etat a lui-même pris contact avec les principales multinationales établies dans le canton. Nous sollicitons une démarche analogue auprès des grandes entreprises suisses qui ne laissent que des "peanuts" au fisc neuchâtelois!